

CHARGÉ/E DE GESTION ADMINISTRATIVE

Paris 15e Arrondissement (75015), France

Référence : jrnbut8z14



Type de contrat : CDI

Date de démarrage : Dès que possible

39h/semaine

Qualification : Employé qualifié

Email de réponse à l'annonce :

gestion.dircrea.arcom@emploi.beetween.com

Entreprise

L'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) a été créée le 1er janvier 2022 par la loi du 25 octobre 2021 relative à la régulation et à la protection de l'accès aux œuvres culturelles à l'ère numérique.

Autorité publique indépendante, l'Arcom est le régulateur de la communication audiovisuelle et numérique. Elle garantit l'exercice de la liberté de communication au public par voie électronique (article 3-1 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée), assure les missions prévues à l'article L. 331-13 du code de la propriété intellectuelle (CPI) et veille au respect de la propriété littéraire et artistique (article 3-2 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée). En plus de ses compétences à l'égard notamment des services de radio, de télévision et de vidéo à la demande, ce nouveau régulateur voit son champ de compétences élargi à des acteurs du champ numérique, notamment les services de vidéo à la demande étrangers, conformément à la directive « Services de médias audiovisuels », et les plateformes en ligne, en particulier en matière de lutte contre la manipulation de l'information et la haine en ligne. La loi renforce également les moyens d'action dont dispose l'Autorité en matière de lutte contre le piratage.

L'Arcom est un organisme collégial doté de la personnalité morale. Pour assurer ses missions, elle dispose de 10 directions, placées sous l'autorité de son président et sous la responsabilité de son directeur général ainsi que d'un secrétariat général aux territoires qui anime et coordonne les 16 comités territoriaux de l'audiovisuel répartis dans les régions en métropole et en outre-mer ainsi que d'un secrétariat du collège qui organise les travaux du collège plénier.

Le site internet www.arcom.fr permet aux candidats de s'informer utilement sur l'activité et l'organisation de l'Arcom.

La direction de la création est composée d'une quarantaine d'agents. En lien étroit avec les autres équipes de l'Autorité, elle assure le respect, par les services de médias audiovisuels, de leurs obligations en matière de financement et de diffusion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques et plus largement de programmes audiovisuels. Elle met en œuvre les moyens effectifs de protection des contenus dématérialisés contre les usages illicites et favorise leur diffusion légale sur internet.

Elle comprend cinq départements.

Le département Gestion administrative des procédures est chargé de la mise en œuvre administrative des missions qui concourent à la lutte contre les services illicites et à la protection des contenus culturels et sportifs.

À ce titre, il assure les missions suivantes :

- mise en œuvre et suivi de la procédure de réponse graduée (auprès des particuliers et des professionnels, telle que prévue par les articles L. 331-19 et suivants du CPI) et suivi des relations avec les abonnés;
- identification et caractérisation des sites contrefaisants (dans le cadre de la mission définie par l'article L.331-25 du CPI) ;
- lutte contre les sites miroirs de sites illicites ayant déjà fait l'objet d'une décision de justice (dans le cadre de la mission définie par l'article L.331-27 du CPI) ;
- mise en œuvre et suivi des mesures de blocage à l'encontre des sites illicites, dans le cadre de la lutte contre la retransmission illicite des manifestations sportives, prévue par l'article L. 333-10 du code du sport.

Les agents du département travaillent en collaboration avec les autres départements de la direction et, de façon

générale, avec les autres équipes de l'Arcom.

Mission

Le poste est placé sous l'autorité du chef du département Gestion administrative des procédures au sein de la Direction de la création.

Habilité par le président de l'Autorité et assermenté auprès du tribunal judiciaire de paris, l'agent intervient sur l'ensemble des missions dont le département a la charge.

La ou le titulaire du poste, en collaboration avec les autres chargés/ées de gestion administrative et en étroite collaboration avec les chargés de mission du département instruction de mesures de protection et promotion de la création à la mise en œuvre des missions suivantes :

- réponse graduée : elle ou il concourt à l'enregistrement et au traitement de l'ensemble des courriers et courriels reçus par l'Arcom dans le cadre de la procédure, au suivi des observations reçues de la part des usagers et à la rédaction à partir de modèles des réponses, à la préparation des dossiers en vue de leur examen par le membre du collège en charge de la procédure et de leur éventuelle transmission au procureur de la République (constats de négligence caractérisés, délibérations, procès-verbaux récapitulatifs, etc...). Elle ou il contribue au suivi du fonctionnement de l'application métier de la réponse graduée (participation aux expressions de besoins et aux phases de tests et de recette);

- lutte contre les retransmissions sportives illicites, caractérisation des atteintes aux droits dans le cadre de la mission de caractérisation des services illicites et lutte contre les sites miroirs : elle ou il concourt aux constatations des atteintes et à la préparation des documents nécessaires : préparation des procès-verbaux de constats, courriers aux ayants droit, notification des mesures de blocages aux intermédiaires techniques.

La ou le titulaire de poste pourra être conduite/conduit à participer à d'autres tâches administratives relevant des champs de compétences du département ou de la direction.

Profil recherché

L'offre de poste s'adresse à des candidates/candidats titulaires d'un diplôme de niveau Bac à Bac +2.

Une première expérience professionnelle dans un secteur administratif et/ou juridique sera appréciée.

Ce poste requiert de la rigueur, de la réactivité, de l'autonomie, un bon sens de l'organisation, une aptitude à travailler en équipe, d'excellentes qualités relationnelles ainsi qu'une très bonne capacité d'adaptation et à appréhender des tâches nouvelles.

Le poste est à pourvoir dès que possible.

Les postes de l'Arcom sont ouverts, sous réserve de l'accord hiérarchique et des nécessités de service, au télétravail jusqu'à 3 jours par semaine.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de **Raphaël BERGER**, directeur de la Direction de la création, de **Sif DRIOUCH**, chef du département Gestion administrative des procédures et du département des ressources humaines.

Les personnes intéressées par ce poste devront transmettre leur candidature (CV et lettre de motivation) au département des ressources humaines.

Respectueux des labels diversité, égalité entre les femmes et les hommes, l'Arcom étudie avec la plus grande attention l'ensemble des candidatures qui lui sont adressées, notamment celles des personnes en situation de handicap, sans discrimination.

Informations complémentaires

Salaire : Non précisé